

## "Le diocèse de Nice et son évêque sont à l'étude"

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Eglise en France](#), [En Une](#), [Identité catholique](#), [Perepiscopus](#)

Date : 14 juillet 2012



Après quelques jours de silence, le **chanoine Philippe Asso**, délégué diocésain pour les relations avec le judaïsme, répond au nom de **Mgr Sankalé, évêque de Nice**, au courrier envoyé par les membres de Riposte catholique, suite à la profanation de l'église Saint-Pierre de l'Ariane à Nice. Vous pouvez consulter l'intégralité de la réponse sur l'[Observatoire de la christianophobie](#)



*L'abbé Asso lors d'une célébration.*

Pour l'abbé Asso, les musulmans sont également indignés par le clip *Négresco* tourné devant une église (sur laquelle a été posé le drapeau algérien) :

les croyants musulmans locaux avec lesquels nous sommes en lien depuis de nombreuses années, sont les

premiers à être indignés, ne serait-ce que parce que ce “clip” offense d’abord l’image des musulmans croyants et que, dans les Alpes Maritimes, institutions juives, chrétiennes et musulmanes entretiennent un dialogue régulier dont un des buts communs est la lutte contre toute atteinte à un Culte monothéiste, quel qu’il soit.

Ils sont peut-être indignés, mais ils ne le montrent pas. A notre connaissance, ils n’ont formulé aucune condamnation ni engagé aucune poursuite contre le groupe de rap.

Puis le chanoine ajoute :

Je puis vous assurer que le diocèse de Nice et son évêque sont à l’étude de la réaction la plus appropriée

La profanation a eu lieu avant le 7 juillet, nous sommes le 14. Notre courrier a permis une première réaction du diocèse, qui étudie toujours à la façon de réagir... Il faut dire que Mgr Sankalé a mieux à faire en ce moment : il vient de publier [un article](#) sur la route des vacances, les autoroutes, les embouteillages...

Mais le plus grave, dans cette réponse, c’est la suite :

quant à ce clip qui ne contient certes aucune “profanation” mais bien des provocations (drapeaux étrangers, rodéos, usages d’armes prohibées pour lesquels une enquête de Police judiciaire est en cours...), courantes depuis plusieurs années, et dont la responsabilité d’une réponse – de forme et de fond – incombe au premier chef aux élus et responsables de la Nation, au plans local et national.

Pour l’abbé Asso, il n’y a pas de profanation mais des provocations, et qui plus est des provocations qui sont courantes ! Une église sur laquelle on pose des signes d’une religion non-chrétienne (pour ne pas dire anti-chrétienne) est bien profanée, car l’église est sacrée, réservée au culte catholique et à cela seulement. La pose d’un drapeau étranger s’apparente à une prise de possession du territoire. Il ne s’agit pas simplement d’une provocation.